



Évreux, le 24 juillet 2015

Ouverture estivale du centre d'accueil de jour départemental pour les femmes victimes de violences

2 bis rue Joliot Curie – Quartier La Madeleine à Evreux
02 32 23 01 78 / accueil-service-femmes@orange.fr

Le préfet communique

Je vous rappelle le maintien de l'ouverture du dispositif « Accueil de jour départemental pour les femmes victimes de violences » pendant la période estivale, aux mois de juillet et août 2015, à Evreux, quartier de La Madeleine.

Ce dispositif, co-financé par l'Etat permet aux femmes de l'ensemble du département, victimes de violences, de trouver un conseil, une aide, un soin, une écoute auprès de professionnels formés sur ces questions. Il est possible d'y venir avec les enfants. Un coin repas et salle de bain/machine à laver sont prévus.

Ouvert de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi, l'accueil de jour permet également d'organiser des rendez-vous avec les structures et professionnels partenaires (santé-psy, informations et conseils juridiques, accompagnement vers l'emploi, recherche de solution d'hébergement, etc...).

Plus spécifiquement auront lieu cet été des **permanences juridiques du CIDFF** (Centre d'informations sur les Droits des Femmes et des Familles) de 14h00 à 17h00 tous les mercredis et vendredis (avec ou sans rendez-vous).

Des ateliers de **Paroles et d'expressions entre femmes seront également animés Marie Murski**. Ecrivaine et poète euroise, Marie Murski s'est libérée d'un lien conjugal violent. Ses livres et témoignages décrivent les mécanismes d'enfermement et de harcèlement moral et/ou physique. Autour de plusieurs supports (dessins, paroles, écritures, photos, enregistrements, etc..), les femmes victimes de violences seront invitées à témoigner et échanger (ateliers tous les 15 jours : 16 juillet, 30 juillet, 13 août, 27 août, 10 septembre).

A la rentrée, les activités reprendront selon un programme prochainement disponible.

Pour rappel :

- ✓ En France, **en 118 femmes**, ont été victimes de **leur conjoint** ou **ex-conjoint** (hors meurtres classés sans suite/suicides),
- ✓ **1,2 millions de femmes** de 18 à 75 ans déclarent avoir subi au moins un acte de violence physique ou sexuelle,
- ✓ **Coût des violences** au sein du couple en Europe : **2.47 Milliards d'euros**,
- ✓ **Moins de 10% des femmes portent plainte** pour violences conjugales (selon l'enquête INHES/OND 2009).
- ✓ En France, **1 femme sur 10, a subi des violences au cours des 12 derniers mois** de la part de son conjoint ou ex-conjoint,
- ✓ **86 000 viols par an en France** (soit un **toutes les 8 mns**),
- ✓ **1 avortement sur 4 serait lié à un viol** ou une agression sexuelle,
- ✓ **17% des femmes** (1 femme sur 6) se plaignent de pressions psychologiques au travail.

René Bidal